



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

volailles

Question au Gouvernement n° 3522

Texte de la question

CRISE AGRICOLE DANS LE SUD-OUEST

**M. le président.** La parole est à Mme Martine Lignières-Cassou, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Martine Lignières-Cassou.** Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et je la pose au nom de tous les députés des dix-huit départements concernés par la grippe aviaire dans les élevages de canards.

Le 15 janvier dernier, la profession et l'État ont pris la décision de geler toute production en organisant le vide sanitaire dans les élevages afin d'éradiquer durablement le virus.

Cette décision courageuse va néanmoins impacter très lourdement la filière, à commencer par les agriculteurs, en particulier les petits, qui, au cours des deux années passées, ont investi massivement pour répondre aux normes et aux exigences du bien-être animal, notamment durant le processus de gavage. Elle va également impacter les salariés de l'abattage, de la transformation, du transport.

L'inquiétude est d'autant plus grande que nous ignorons les modalités d'organisation du vide sanitaire, et donc la date de reprise de la production. Les agriculteurs craignent pour la survie de la filière palmipède française.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous détailler votre plan de soutien – soutien financier de l'État, mais aussi de l'industrie agroalimentaire car cette crise, selon les premières estimations, coûterait 300 millions d'euros, soutien à la recherche, car les modalités de propagation du virus sont encore mal connues, et soutien moral aux agriculteurs qui ont à affronter non seulement une crise sanitaire et économique, mais également une campagne de dénigrement qui s'exprime aujourd'hui, et je le regrette, au sein même de cette assemblée ?

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

**M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.** S'agissant de la campagne de dénigrement qui s'exprime ici même, à l'Assemblée, je me suis exprimé de manière claire.

Vous avez posé un certain nombre de questions. Je l'ai dit, je comprends parfaitement l'inquiétude des producteurs et de la filière, mais je voudrais que chacun prenne conscience que si nous ne faisons rien, c'est l'ensemble de la filière, non seulement palmipède mais aussi avicole, à l'échelle de tout notre territoire, qui

risquerait d'être touché.

Je voudrais que chacun, quel que soit son niveau de responsabilité vis-à-vis des producteurs et des transformateurs, mesure que la décision que j'ai prise, par rapport à l'option consistant à procéder à un abattage général, était une décision difficile mais absolument nécessaire. Sinon, les conséquences économiques auraient été bien plus graves pour toute la filière. Il faut que chacun en ait conscience.

Nous avons donc pris la décision de créer un vide sanitaire. Ainsi, depuis 18 janvier, il n'y a plus de mise en production, sauf pour certaines petites exploitations qui pourront continuer à gaver jusqu'au bout les bandes déjà mises en production.

Le vide sanitaire permettra d'appliquer toutes les mesures de biosécurité sur l'ensemble du territoire concerné pour éliminer le virus. Et dès la fin du premier semestre, nous remettrons en production des canetons afin d'assurer les marchés liés à la fin de l'année 2016.

Voilà ce que nous faisons. Et pendant ce temps, bien sûr, nous viendrons en aide aux producteurs et aux abatteurs. Chacun devra assumer la part de responsabilité qui lui incombe, surtout les grandes productions et les grands abattoirs. Mais l'État sera présent et l'Europe a indiqué qu'elle aiderait le Gouvernement à éradiquer ce virus. C'est la meilleure solution pour redonner de l'espoir à la filière et assurer son avenir.  
*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3522

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2016](#)